AED

LA LUTTE CONTINUE POUR UN VRAI STATUT ET UN SALAIRE DIGNE
EN GRÈVE LE 2 JUIN 2026

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Pour une éducation égalitaire et émancipatrice, nous avons besoin de personnels aux approches et cultures professionnelles variées. Les AEd occupent une place centrale dans les établissements mais sont précarisé·es et sous-payé·es. Enfin, les moyens humains en vie scolaire sont insuffisants.

LA GRÈVE PAYE !

Depuis 2 ans, la CGT Éduc'action construit les grèves avec les personnels AEd et obtient des avancées notables. La plupart des rectorats ont désormais adopté un Guide AEd. S'il contient souvent des erreurs ou interprétations discutables, il constitue une première avancée pour formaliser les droits et missions des AEd et éviter des tâches indues. Dans plusieurs académies, nous avons gagné une grille de salaire basée sur celle des AESH, le retour de CDD de 2 ou 3 ans, la CDIsation d'AEd malgré un refus initial de leur rectorat...
La lutte paye !

LUTTER CONTRE L'ARBITRAIRE : CE N'EST PAS À LA HIÉRARCHIE LOCALE DE FAIRE SA LOI

C'est par la menace permanente du non-renouvellement que les hiérarchies imposent des conditions de travail bien au-delà du cadre légal. Partout, les AEd ne veulent plus se laisser faire et s'organisent. Les rectorats doivent prendre leurs responsabilités, faire enfin appliquer le droit, et **faire cesser l'arbitraire dans le renouvellement des contrats**. Mais ce n'est qu'en sortant les AEd des conditions d'emploi précaires dans lesquelles ils et elles sont maintenu·es, qu'il sera réellement possible de garantir des conditions de travail dignes.

Mardi 2 Juin
14h devant le Rectorat

La mobilisation des vies scolaires ne concerne pas que les AEd, mais tous les personnels !

ENSEMBLE, EXIGEONS

- *Un statut de fonctionnaire de catégorie B à 32h / semaine et d'étudiant·e salarié·e amélioré à 20h / semaine*
- *Une augmentation immédiate de 400€/ mois et une grille nationale d'avancement sur le modèle de celui des AESH*
- *La prise en compte de la totalité du temps de service de nuit en internat*
- *Des embauches supplémentaires*
- *La saisine des Commissions Consultatives Paritaires en cas de non renouvellement.*



DROIT DE GRÈVE

- ☒ *Vous n'avez pas à vous déclarer avant*
- ☒ *Vous n'avez pas à présenter de préavis de grève pour faire grève*
- *La CGT Éduc'action dépose des préavis de grève couvrant toute l'année scolaire*
- *En internat, la grève commence la veille au soir jusqu'à reprise de poste le 2 juin soir, ou du 2 juin matin au lendemain matin.*

LA CGT ÉDUC'ACTION APPELLE L'ENSEMBLE DES VIES SCOLAIRES À LA GRÈVE LE 2 JUIN
ELLE APPELLE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS À SE METTRE EN GRÈVE EN SOUTIEN AUX AED

CGT EDUC'ACTION Aquitaine
Bourse du Travail, bureau 101
44 Cours Aristide Briand 33000 BORDEAUX
Tel : 05 56 91 80 54
Mail : bordeaux@cgteduc.fr